



Déclaration liminaire CTA inter-académique AURA.

Mesdames les Rectrices, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA Régional,

La réforme territoriale des services déconcentrés de l'Éducation nationale revêt de nouveaux contours.

Aujourd'hui vous nous conviez à une réunion d'information. Voici les personnels à nouveau mis devant le fait accompli de décisions prises au plus haut niveau, sans concertation.

Dans les étapes qui sont présentées dans le document préparatoire, nous en sommes à celle qui se définit comme "Dialogue social avec les représentants des personnels autour des lignes directrices définies pour chaque région académique", juste avant la validation des lignes directrices. C'est bien réducteur comme conception du dialogue social.

Nous voyons bien que tout ce que nous pouvons dire aujourd'hui ne fera pas bouger les lignes de ce qui est déjà décidé et programmé jusqu'à 2022.

Si vous attendez de nous l'unique accompagnement des personnels et des mesures RH liées à la réforme, cela ne nous convient pas.

Pour avancer, pour changer le travail, les personnels ont besoin de percevoir le sens de ce qui est fait. Nous avons besoin de redonner sens au travail, et aux missions. Ce n'est clairement pas le cas aujourd'hui.

Nous pouvons entendre que dans certains domaines, en lien avec ce qu'est aujourd'hui une région administrative et son implication dans les politiques d'éducation, de formation tout au long de la vie, de recherche, il faut trouver de meilleures manières de fonctionner et d'articuler les missions. Cela doit se faire à chaque niveau territorial, car nos concitoyens espèrent en l'école de proximité pour leurs enfants.

Mais si trouver la correspondance d'une gestion inter-académique avec des compétences de la région AURA a du sens, la mutualisation à tout va n'en a pas.

Les mutualisations dans les académies ont montré des limites et leurs conduites souvent trop rapide ont mis à mal les personnels. Nous n'acceptons pas autant de nouvelles mutualisations à l'échelle interacadémique comme cela est présenté.

Le ministre a annoncé qu'il mettait fin à la fusion des académies. Mais au vu du document préparatoire, on peut se demander si la fusion aurait eu une mise en oeuvre bien différente. Dans ce pilotage national de la réforme où est la prise en compte de nos spécificités régionales ? On pourrait presque soupçonner que ce qui guide en partie les changements annoncés c'est une idée technocratique qui consiste à penser que mutualiser c'est gagner des postes.

La direction prise englobe la décision de placer le BOP 214 au niveau régional. Là encore nous sommes inquiets d'un pilotage si centralisé à l'échelle d'une région comme la nôtre. En tout état de cause, cette gestion centralisée va engendrer des règles communes : nous n'accepterons aucun moins disant. Les alignements s'il y en a devront se faire par le haut.

Nous sommes également inquiets de la manière dont pourront être entendus les représentants des personnels de chacun des CTA et CTSA académiques. Faudra-t-il mettre en oeuvre des instances inter académique à chaque fois ? La lourdeur de l'organisation de cette seule journée d'information montre toute la difficulté qui nous attend. Le dialogue social est lui plus efficace lorsqu'il est un dialogue de proximité. Les instances ne suffisent pas, ce sont les groupes de travail qui sont efficaces.

Comment être cohérent quand on parle de remettre de la proximité (GRH de proximité par exemple) avec une centralisation accrue et des pôles de décisions qui s'éloignent des agents ?

Nous tenons également à attirer votre attention sur les personnels que sont les cadres intermédiaires parce qu'ils risquent d'être particulièrement impactés dans les missions qui sont les leurs. Et la volonté de faire reposer sur leurs épaules la mise en oeuvre auprès des autres agents des changements d'organisation risque de fragiliser un certain nombre d'entre eux.

Pour le Sgen-CFDT, si la DGRH a identifié un grand nombre d'outils permettant d'accompagner les agents qui seront impactés par la réorganisation, il n'y a rien de précis sur l'attention à celles et ceux qui seraient les dernières à quitter un service qui disparaîtrait.

Le Sgen-CFDT alerte sur cette problématique de manque d'anticipation des effets pour tous les personnels. Par ailleurs, alors que les suppressions de postes sont nombreuses dans la filière administrative, le travail lié à l'accompagnement de la réorganisation va alimenter l'intensification du travail.

Nous redoutons donc une forte dégradation des conditions de travail si le gouvernement maintient sa volonté de supprimer en nombre des postes administratifs à l'Education nationale.

En définitive, nous ne voyons pas à ce stade en quoi cette réorganisation va améliorer la qualité du service public d'éducation dans les écoles, collèges et lycées de notre grande région.

Nous vous remercions pour votre écoute.